



JEUDI 16 NOVEMBRE 2017

Travailleurs sociaux, toutes les raisons de se mobiliser !



NON

**aux ordonnances Macron de 2017
attaquant le droit du travail, les garanties collectives**



OUI

**aux ordonnances de 1945 :
protection de l'Enfance, Sécurité sociale**

Le ministère des Solidarités et de la Santé procède, à marche forcée, à une diminution de son budget de 15 milliards d'euros et le gouvernement de 13 milliards d'euros sur le budget des collectivités territoriales.

C'est dans ce contexte que le gouvernement attaque le droit du travail, les systèmes de sécurité et de protection sociale, les services publics... La réponse aux besoins de la population n'est plus l'élément moteur des décisions politiques axées essentiellement sur la recherche de rentabilité et de réduction des coûts. Pour les salariés et agents, ces amputations budgétaires entraînent suppressions de postes, gel des salaires, précarisation des personnels, fusions, mutualisations, destruction des conventions collectives, souffrance au travail, perte du sens des missions...

UNE POLITIQUE D'ACTION SOCIALE ET DE PROTECTION DE L'ENFANCE MENÉE AU SERVICE DE LA FINANCE

Face à l'austérité budgétaire, les structures d'accueil, d'hébergement et d'accompagnement social et médico-social sont confrontées à une pénurie de moyens financiers et humains sans précédent. En voulant gérer l'action sociale comme n'importe quelle entreprise industrielle, en recherchant une concurrence acharnée fondée sur le moins-disant social, les financeurs publics (État, Conseils Départementaux, Sécurité sociale) compromettent gravement la prise en charge et l'accompagnement des personnes les plus vulnérables de notre société, dont les enfants et adolescents, migrants ou non. À Paris, ce sont plus de 800 personnes en familles qui dorment dans la rue, 300 à Lille, 450 à Metz...

Partout en France, la CGT dénonce les conditions d'accueil indignes des mineurs isolés étrangers et particulièrement l'absence de prise en charge et d'hébergement de ces enfants, contraints eux aussi à dormir dans la rue ou dans les gares. La CGT dénonce fermement les dérives croissantes de contrôle social mis en œuvre par les pouvoirs publics, en lieu et place de mesures de protection de l'enfance en danger.

Dans le Maine-et-Loire, le Conseil Départemental n'a pas retenu, suite à l'appel d'offres, les associations dites « historiques » en matière d'accueil et d'accompagnement des enfants placés. Cette redistribution engendre le dépôt de bilan de cinq associations, rompt l'accompagnement socio-éducatif de centaines d'enfants déjà en souffrance et provoque le licenciement de près de 450 travailleurs sociaux, aujourd'hui appelés au mieux à signer un nouveau contrat de travail au moins-disant avec les associations retenues. Depuis juin 2017, de fortes mobilisations des travailleurs sociaux permettent de dénoncer et de lutter contre ces pratiques sauvages. **Ne laissons pas le secteur du social aux mains de la finance !**

UNE RÉELLE RECONNAISSANCE DE NOS QUALIFICATIONS POUR NOS MÉTIERS

La logique de marchandisation du secteur, sous l'impulsion des pouvoirs publics et à la demande des employeurs et collectivités, prédomine avec le souhait de professionnels et agents du social ultra-flexibles au moindre coût et au comportement normalisé ; au CPC, Commission Professionnelle Consultative, la CGT dé-

nonce le passage d'une logique de métier et d'identité professionnelle à une logique d'activités et d'employabilité... Le vote final de la CPC se tiendra le 15 décembre 2017.

Quant à la revalorisation en catégorie A pour les travailleurs sociaux, aucune perspective pour la Fonction publique hospitalière ou d'État. Quant à la Fonction Publique Territoriale, le ministre de l'Action et des Comptes publics a annoncé le report à 2019... il s'agissait déjà d'un « tout petit A »... et le voilà remis aux calendes grecques !

Quant aux collègues des secteurs associatifs ou privés, la reconnaissance niveau II serait réservée aux futurs diplômés dès... 2021 ! À moins que le gouvernement ne revienne sur ces intentions...

LE TRAVAIL SOCIAL, ÇA SE DÉFEND !

Nous, salariés et agents du travail social, nous ne pouvons rester muets face à la déliquescence des services et établissements sociaux et médico-sociaux et des services publics. Nous dénonçons fortement la dégradation des conditions de travail, des conditions de prise en charge des enfants et du public, de l'exercice des missions professionnelles avec la remise en cause, entre autres, des conventions collectives et de la reconnaissance niveau II, catégorie A de nos diplômés et métiers.

La CGT porte la conception d'une société solidaire, équitable et refuse la casse des acquis facilitée par la loi travail XXL.

PARCE QUE DES SOLUTIONS EXISTENT, LA CGT REVENDIQUE :

→ L'arrêt des remises en cause successives du Code du travail et réaffirme son attachement au maintien et à l'amélioration de toutes les conventions collectives.

→ Un accès universel aux droits fondamentaux pour le public accueilli : soins, logement, éducation, accompagnement social sans concurrence entre les publics, migrants ou non migrants, mineurs ou majeurs.

→ Des moyens humains, matériels et financiers nécessaires et suffisants pour mener à bien les missions de service public avec équité sur l'ensemble du territoire.

→ Le respect des missions des travailleurs sociaux dans l'esprit des ordonnances de 1945 : protection de l'enfance, protection sociale pour toutes et tous.

→ Un texte législatif reconnaissant immédiatement le niveau II des diplômés en travail social prenant en compte l'ensemble des professionnels actuels et à venir et la reconnaissance immédiate et réelle des qualifications par un passage en catégorie A dans le secteur public.

TOUTES LES CONQUÊTES SOCIALES ONT ÉTÉ GAGNÉES PAR LA LUTTE ! TRAVAILLEURS SOCIAUX, FAISONS-NOUS ENTENDRE !

Jeudi 16 novembre 2017

**Journée nationale interprofessionnelle et intersyndicale :
grèves et manifestations partout en France !**

Lundi 20 novembre 2017

**Journée internationale des droits de l'enfant. La CGT soutient l'ensemble
des actions et mobilisations des travailleurs sociaux et syndicats engagés
à faire de cette journée une date forte pour la défense des enfants
et de leurs droits universels.**

SI ON AGIT, IL EST POSSIBLE DE GAGNER !